

Guide de la Reentrée

2022



www.mont-dore.nc

ville du
MONT-DORE 

Édito



Nous voici à l'aube d'une nouvelle année scolaire pleine de promesses. Près de 3000 élèves des écoles maternelles et élémentaires feront leur rentrée le 14 février. Ils seront 2500 dans le secondaire. Forts de nos expériences passées, nous nous préparons à répondre au mieux aux besoins de chacun d'entre eux. La Ville du Mont-Dore a donc le plaisir de vous adresser la nouvelle édition du guide de la rentrée scolaire. Vous y découvrirez dans le détail le fonctionnement de nos écoles ainsi que toutes les informations nécessaires à vos démarches et à votre organisation familiale pour accompagner sereinement votre enfant dans son parcours scolaire (calendrier, transports, activités périscolaires...). Pendant les deux dernières années, le monde éducatif a été particulièrement impacté par la crise sanitaire. Nos enfants ont été sérieusement affectés en subissant les conséquences. Nous comptons vivement sur l'engagement des parents pour les accompagner dans leurs apprentissages. La réussite des élèves passe par l'implication de tous les acteurs.

Durant la pause estivale tous les services de la Ville se sont mobilisés pour garantir à vos enfants les meilleures conditions d'accueil. Ainsi des travaux de rénovation ont été réalisés dans de nombreuses écoles, un travail de fond a également été mené par le personnel de la Caisse des Ecoles pour améliorer le fonctionnement des cantines et favoriser une meilleure gestion du budget des familles, grâce notamment à la mise en place de tarifs homogénéisés. Des efforts conséquents ont été faits pour optimiser la qualité de l'accueil périscolaire.

2022 apporte aussi son lot de défis comme la pérennisation de la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'amélioration de l'accompagnement à la scolarité, ou encore la mise en place de vacances apprenantes et d'une classe de remise à niveau pour nos jeunes. En effet, la prise en charge des élèves les plus fragiles demeure une priorité pour la Ville du Mont-Dore.

Merci à l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants au quotidien. Bonne rentrée à tous.

Eddie LECOURIEUX
Maire du Mont-Dore

Directeur de la publication : Ville du Mont-Dore

Rédaction : Post-Scriptum – Nathalie Vermorel

Rédacteur en chef : Méline Régnier

Réalisation : Sea You Communication

Photographies : Ville du Mont-Dore

Édition : Ville du Mont-Dore
BP 3 Boulari 98810 Mont-Dore

Tél. : 43 70 00

Tirage : 4 000 exemplaires

Impression : Artypo

Sommaire

Pages 4 – Quoi de neuf pour cette rentrée ?
- Le gaspillage alimentaire dans les cantines des écoles
- L'accompagnement à la scolarité
- Travaux dans les écoles
- Chiffres sur la rentrée 2022

Page 6 – La vie scolaire
- Ses missions
- Mondorine à Pâques
- Contacts

Page 8 – La caisse des écoles
- Service de Garderie
- Service de Cantine
- Contacts

Page 10 – Les établissements scolaires du Mont-Dore

Page 16 – Le calendrier scolaire

Page 18 – Les transporteurs privés agréés
- Transporteurs privés
- Tanéo

Page 20 – Les actions dans les écoles

Page 22 – Les jeunes sapeurs pompiers du Mont-Dore

Page 24 – Les stages vacances

Page 26 – Les activités après l'école
- L'école des arts
- L'école des sports
- L'accompagnement à la scolarité

Page 30 – Annuaire des associations culturelles

Page 32 – Annuaire des associations sportives

Page 34 – Numéros utiles



QUOI DE NEUF POUR LA RENTRÉE

Cette année, les enfants de maternelle et du primaire, les collégiens et les lycéens vont rejoindre les bancs des écoles publiques et privées du Mont-Dore, le lundi 14 février. Tout en préparant cette rentrée, la Ville a profité de la pause estivale pour réaliser des travaux dans les écoles primaires publiques dont elle a la charge.

LES EFFECTIFS

Les 13 écoles publiques - maternelles, élémentaires et groupes scolaires - sont prêtes pour accueillir près de 3 000 enfants répartis dans 127 classes. Quelque 2 500 élèves du secondaire sont également attendus dans les collèges de Plum et de Boulari et au lycée polyvalent du Mont-Dore.

CANTINES : LA CHASSE AU GASPI CONTINUE

Lauréate d'un appel à projets fin 2019, la Ville du Mont-Dore poursuit activement ses actions de sensibilisation autour du gaspillage alimentaire auprès des enfants des 17 cantines de la commune : kit d'animation (posters, guide, kakémono, étiquettes et pastilles...), tables de tri des déchets dans chaque cantine et valorisation des restes via les jardins pédagogiques avec une initiation au compostage sont, notamment, au programme. Objectif : passer de huit kilos de déchets alimentaires par jour et par école à seulement deux kilos d'ici 2023 pour environ 70 convives.

LA RÉUSSITE SCOLAIRE, UNE PRIORITÉ

Initié l'an dernier dans huit écoles primaires de la commune, le dispositif d'accompagnement à la scolarité a pour objectif de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves les plus fragiles, du CP au CM2.

Reconduit à la rentrée 2022, ce dispositif s'adresse exclusivement aux enfants repérés en difficulté par les enseignants. Gratuit pour les familles, il se déroule après l'école et s'articule autour de deux champs d'intervention complémentaires et à vocation éducative qui visent à offrir à l'élève un appui et des ressources pour réussir à l'école et s'épanouir par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture.

LA RENTRÉE EN CHIFFRES

2 900 élèves de la maternelle au CM2
127 classes
2 500 collégiens et lycéens

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Ville poursuit sa transition énergétique dans le but de doter progressivement une quarantaine de ses bâtiments communaux, composés pour moitié de groupes scolaires, d'écoles et de cantines, de panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Deux écoles de la commune (*Saint-Michel et Galinié*) ont déjà été pourvues de panneaux solaires en 2019.

À la rentrée 2022, deux nouvelles écoles (*La Rizière et La Briqueterie*) seront équipées.

D'ici la fin de l'année, c'est l'ensemble des écoles qui devraient être toutes équipées en photovoltaïque.

Les installations doivent permettre de produire de l'électricité grâce au rayonnement solaire, celle-ci sera ensuite consommée en partie sur place et, éventuellement, revendue en cas de surplus de production par injection directe sur le réseau de distribution électrique.

À la clé, un gain énergétique de près de 40% sur la facture énergétique annuelle. Ces quatre écoles disposeront également, à la rentrée, de la climatisation.

En effet, la Ville a lancé un programme d'amélioration du confort thermique dans les établissements scolaires municipaux par la mise en œuvre de dispositifs de climatisation liés énergétiquement aux panneaux photovoltaïques.

Objectif : installer des dispositifs de climatisation dans toutes les classes (150) des établissements scolaires équipés de production d'énergie photovoltaïque.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

École maternelle Pont-des Français :

Réfection des toilettes enfants et handicapés/personnels.

École élémentaire Louis-Henri Galinié :

Installation de climatiseurs.
Réfection du carrelage dans la salle A6.

École maternelles les Fougères :

Réfection du plafond PVC de la salle de motricité.

École primaire La Briqueterie :

Installation de climatiseurs.

École élémentaire La Rizière :

Installation de climatiseurs.

Groupe scolaire de Saint-Michel :

Installation de climatiseurs.



La vie SCOLAIRE

La gestion des écoles maternelles et élémentaires relève de la compétence des mairies. Avec treize écoles publiques et deux relevant du privé, le service de la vie scolaire de la Ville du Mont-Dore est un maillon essentiel. Il se trouve au cœur de la bonne marche de l'action municipale dans le domaine de la scolarité.

SES MISSIONS

Le service de la vie scolaire est chargé de coordonner les relations entre les personnels des établissements scolaires, les partenaires institutionnels, les associations de parents d'élèves et les différents services municipaux concernés. Il lui incombe également de gérer le personnel municipal exerçant au sein des écoles, sans oublier l'organisation et le suivi du conseil municipal junior.

LES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les associations des parents d'élèves (APE) des écoles maternelles et primaires sont constituées de parents élus annuellement au sein de chaque école.

Elles représentent les parents aux conseils d'école et auprès de la mairie et œuvrent dans l'intérêt des enfants.

Les APE participent activement à la vie de l'école en organisant différentes actions afin de récolter des fonds destinés à aider les enseignants à réaliser des projets pédagogiques, à financer des sorties éducatives ou à organiser des animations festives au sein de l'école.

LE DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT

Le Dispositif d'enseignement spécialisé pour élèves en difficulté (Desed) est un réseau de professionnels intervenant dans les écoles (du CP au CM2) auprès des élèves qui en ont besoin.

Travaillant en liaison étroite avec les équipes pédagogiques et les parents, les enseignants spécialisés et psychologues scolaires du Desed permettent de réduire les difficultés éducatives, d'apprentissage, ou psychologiques de certains élèves.

DES SECTIONS SPORTIVES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Affiliés à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), les collèges publics du Mont-Dore offrent la possibilité aux collégiens volontaires de pratiquer deux heures d'activités physiques et sportives par semaine en plus de celles inscrites au programme de l'enseignement secondaire.

Renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant.

MONDORINE À PÂQUES

Depuis deux ans, Mondorine n'a pas pu effectuer sa tournée dans les écoles maternelles de la commune en raison de la crise sanitaire.

Cette année, elle devrait signer son grand retour *, accompagnée de Mondorin, son copain le lapin. Elle passera dans les écoles maternelles sans oublier la maison de l'autisme à Robinson, du 28 mars au 1^{er} avril, pour procéder à la traditionnelle distribution des œufs en chocolat.

**sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.*

CONTACTS

Tél. : 43 72 20 ou 75 98 21.



LA CAISSE DES ÉCOLES

Service de cantine et de garderie hors temps scolaire, la caisse des écoles du Mont-Dore œuvre dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune en faveur des enfants jusqu'au CM2.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Afin de bénéficier des services de la caisse des écoles, chaque foyer doit retirer, compléter et transmettre une fiche d'inscription par famille (*quel(s) que soi(en)t le(s) service(s) choisi(s) et le nombre d'enfants*) ainsi qu'une fiche de renseignements.

Une adhésion annuelle de 2 000 F par famille est obligatoire pour souscrire aux services de la caisse des écoles.

Tarifs, fiches d'inscription téléchargeables sur : www.mont-dore.nc

LA CANTINE

Toutes les écoles publiques de la Ville proposent un service de cantine, depuis la section des petits de maternelle jusqu'aux CM2. Grâce à une mise en concurrence stricte, ce sont trois prestataires (la Niçoise, la Casserolette et Newrest) qui assurent, depuis la rentrée 2020, la fourniture des plateaux repas dans les écoles de la commune. Plus de 1 900 repas y sont servis chaque jour. Les menus sont élaborés de façon équilibrée par une diététicienne.

En fonction du nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine, deux services peuvent être organisés dans les écoles :

- Premier service : de 11h30 à midi
- Second service : de midi à 12h45

Chaque cantine est placée sous la responsabilité d'une référente.

Chargée du bon déroulement des opérations, elle fait le lien entre son équipe et la caisse des écoles.

Les cantinières accueillent les enfants et veillent à la distribution des repas et à la sécurité des enfants.

Elles sont également chargées de l'entretien des locaux.

Le menu hebdomadaire est disponible chaque vendredi sur le site internet www.mont-dore.nc

En chiffre

17 cantines au Mont-Dore
Dont **7** dans les écoles maternelles.
8 dans les écoles primaires.
2 dans les groupes scolaires.
Plus de **1 900 repas** servis chaque midi.
100 agents d'office.
Dont **2** agents périscolaires par école.

TRI DES DÉCHETS

Depuis l'an dernier, toutes les cantines sont équipées de tables de tri afin de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge au tri des déchets biodégradables et à la lutte contre le gaspillage alimentaire (voir en page 4-5).

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire fonctionne dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville, dès le premier jour de la rentrée. Un goûter est offert aux enfants l'après-midi.

Horaires :

- Le matin (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 6h30 à 7h45 ;
- Le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 15h15 à 18h ;
- Le mercredi : de 6h30 à 7h45 et de 11h à midi.

Des activités manuelles et sportives ainsi que des jeux sont proposés aux enfants tout au long de l'année, parfois animés par des intervenants extérieurs selon les écoles.

LE CLUB JUNIOR

Depuis 2010, la caisse des écoles propose un bouquet d'activités socio-éducatives sur le temps de garderie de l'après-midi (de 15h30 à 17h) dans les écoles élémentaires en coordination avec la direction des services d'animation et de prévention de la Ville (DSAP). Elles sont renouvelées de manière régulière afin de permettre aux enfants de découvrir différentes disciplines sportives ou culturelles... Ces activités, qui concourent au développement personnel de l'enfant, lui permettent de poursuivre son apprentissage de façon ludique.

NOUVEAUTÉ : DES TARIFS HOMOGENÉISÉS

C'est la grande nouveauté de cette rentrée scolaire 2022.

Pour une meilleure gestion du budget des familles, les tarifs par enfant et pour chaque prestation (cantine et garderie) sont désormais identiques d'un mois à l'autre :

• Cantine :

- 11 070 francs/mois.
- 1 235 francs/mois pour les boursiers.
- 2 015 francs/mois pour les enfants souffrant d'allergies.

• Garderie (matin et soir) :

- 9 400 francs/mois.

Le paiement de la cantine et de la garderie s'effectue d'avance et au mois. Tout service doit être réglé au plus tard le 10 du mois en cours. Tout élève qui interrompt la cantine en cours de route devra repayer 2000 francs de frais de réinscription.

Caisse des écoles

Tél. : 43 55 32 - Mail : adm.cde.md@mls.nc
79 rue A. Griscelli (à côté de la poste de Boulari)
Le guichet de Boulari reçoit le public
du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 14 h 30.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Chaque établissement scolaire de la commune offre aux enfants et aux jeunes Mondoriens un cadre et un enseignement de qualité grâce à l'implication des équipes pédagogiques. Tour d'horizon des écoles, collèges et lycées, publics et privés, de la commune.

MATERNELLES – PRIMAIRES GROUPES SCOLAIRES

École primaire : LA BRIQUETERIE

Directeur : John Tolmé

📍 297, rue des Roseaux, Le Vallon-Dore

☎ Tél. : 41 73 27

✉ direcole.briqueterie@province-sud.nc



Groupe scolaire de BOULARI

Directrice : Rosita Vanhalle

📍 154, rue Antoine Griscelli, Boulari

☎ Tél. : 43 51 86

✉ direcole.gs-boulari@province-sud.nc



École maternelle : LES COCCINELLES

Directrice : Anne Clément

📍 2299, route du Vallon Dore, la Coulée

☎ Tél. : 41 18 44

✉ direcole.coccinelles@province-sud.nc



Groupe scolaire de PLUM

Directrice : Isabelle Perrin

Les actions :

- l'école numérique avec les TBI dans toutes les classes et l'ENT (espace numérique de travail)

- le concours OCCE

- la liaison avec le collège

- volet environnemental : le potager, la participation aux journées de reboisement, le tri des déchets, la récolte des piles et des bouchons...

📍 186, rue Adrien Riaria, Plum

☎ Tél. : 43 02 57

✉ direcole.gs-plum@province-sud.nc



École maternelle : LES DAUPHINS

Directrice : Manuela Quirici

Projets :

Plusieurs parcelles à cultiver vont être mises à la disposition des classes et des parents d'élèves afin de créer un jardin typiquement océanien, pensé et conçu par un paysagiste. Il s'agit de réaliser des parcelles et des aménagements de l'espace éducatif extérieur afin d'offrir des conditions scolaires les plus favorables au bien-être et au vivre ensemble des enfants.

- 📍 1724, La Corniche du Mont-Dore
- ☎ Tél. : 43 33 84
- ✉ direcole.dauphins@province-sud.nc



École primaire de L'ÎLE OUEN

Directeur : Mickaël Dubois

- 📍 Tribu de Ouara
- ☎ Tél. : 46 90 37
- ✉ direcole.ile-ouen@province-sud.nc



Groupe scolaire JACQUES CLAVEL

Directrice : Sabrina Cuer

- 📍 70, rue des Kaoris, Robinson
- ☎ Tél. : 46 29 36
- ✉ direcole.gs-clavel@province-sud.nc



Groupe scolaire HÉLÈNE-CHANIEL

Directrice : Solen Le Bleviec

- 📍 105, rue Hélène Chaniel, Pont-des-Français
- ☎ Tél. : 43 61 03
- ✉ direcole.gs-chaniel@province-sud.nc



École élémentaire LA RIZIÈRE

Directeur : Thierry Dabin

- 📍 149, rue du Vieux Pont, la Coulée
- ☎ Tél. : 43 34 44
- ✉ direcole.riziere@province-sud.nc



École élémentaire du VALLON-DORE

Directrice : Judith Dabin

Les actions :

- école ENT (*espace numérique de travail*) depuis huit ans
- réaménagement de la salle informatique en îlots
- école « label en santé » depuis 2021

📍 1622 route de la Corniche, Mont-Dore

☎ Tél. : 43 32 31

✉ direcole.vallon-dore@province-sud.nc



locale à travers le réaménagement de la cour de récréation en trois zones : le faré communautaire, l'aire de jeux et les jardins aménagés. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie de l'école afin de mieux s'y sentir et de mettre en valeur la richesse de la flore et de la faune locale pour mieux la connaître.

📍 649, rue Algaoué, Saint-Michel

☎ Tél. : 41 84 59

✉ direcole.saint-michel@province-sud.nc



École élémentaire LOUIS-HENRI-GALINIÉ

Directrice : Linda Damelin-court

📍 1133, rue des 3 banians, Robinson

☎ Tél. : 43 55 33

✉ direcole.galinie@province-sud.nc



Groupe scolaire de YAHOUÉ LES FOUGÈRES (CYCLE 1)

Directrice : Marie-Catherine Paino

📍 107, rue Paul Gauguin, Yahoué

☎ Tél. : 41 24 50

✉ direcole.gs-yahoue@province-sud.nc



École élémentaire de SAINT-MICHEL

Directrice : Tania Ouaka

Les projets :

« *Apprendre et s'épanouir dans un écrin de nature* ».

Initié par l'Association des parents d'élèves, ce projet vise à promouvoir l'identité culturelle océanienne et la flore

Groupe scolaire de YAHOUÉ (CYCLE 2)

Directrice : Marie-Catherine Paino

📍 264, rue des Opui, Yahoué

☎ Tél. : 41 23 39

✉ direcole.gs-yahoue@province-sud.nc

**Groupe scolaire de YAHOUÉ
ADOLPHE-BOUTAN (CYCLE 3)**

Directrice : Marie-Catherine Paino

📍 54, rue Edmond Mathey, Yahoué

☎ Tél. : 41 12 80

✉ direcole.gs-yahoue@province-sud.nc



École catholique SAINT-LOUIS (privée)

Directrice : Isabelle Stentz

📍 5, rue de la Mission -
Cimetière, Saint-Louis

☎ Tél. : 43 56 63

✉ dir.ec.slouis@ddec.nc



**École catholique SAINT-JOSEPH
DE CLUNY LA CONCEPTION (privée)**

Directrice : Isabelle Stentz

📍 367, rue Charles
Beautemps Beaupré,
La Conception

☎ Tél. : 43 62 30

✉ dir.ec.cluny.conc@ddec.nc



Ces deux établissements, qui n'ont pas de CLIS, accueillent des élèves en situation de handicap. Ils sont dotés d'un RASED, une personne qui s'occupe des élèves en difficulté scolaire ou ayant des troubles du comportement : deux enseignantes spécialisées et une psychologue interviennent dans ces établissements.

COLLÈGES ET LYCÉES

Collège de BOULARI

Directeur : Jacques Thébault

📍 450, rue Antoine Griscelli, Boulari

☎ Tél. : 43 58 58

✉ ce.9830384a@ac-noumea.nc



Collège de LA CONCEPTION (privé)

Directrice : Anne-Marie Legrand

📍 2206, avenue des Deux Baies
La Conception

☎ Tél. : 43 05 01

✉ dir.col.conception@ddec.nc



Collège de PLUM

Proviseur : Patricia Badin

📍 427, rue Luc Wadé Plum

☎ Tél. : 41 09 00

✉ principal.9830624l@ac-noumea.nc



Lycée SAINT-PIERRE CHANEL (privé)

Directeur : Olivier Daniel

📍 518, rue Charles Beautemps-Beaupré,
La Conception

☎ Tél. : 41 72 71

✉ dir.lp.spchanel@ddec.nc



Lycée polyvalent du MONT-DORE

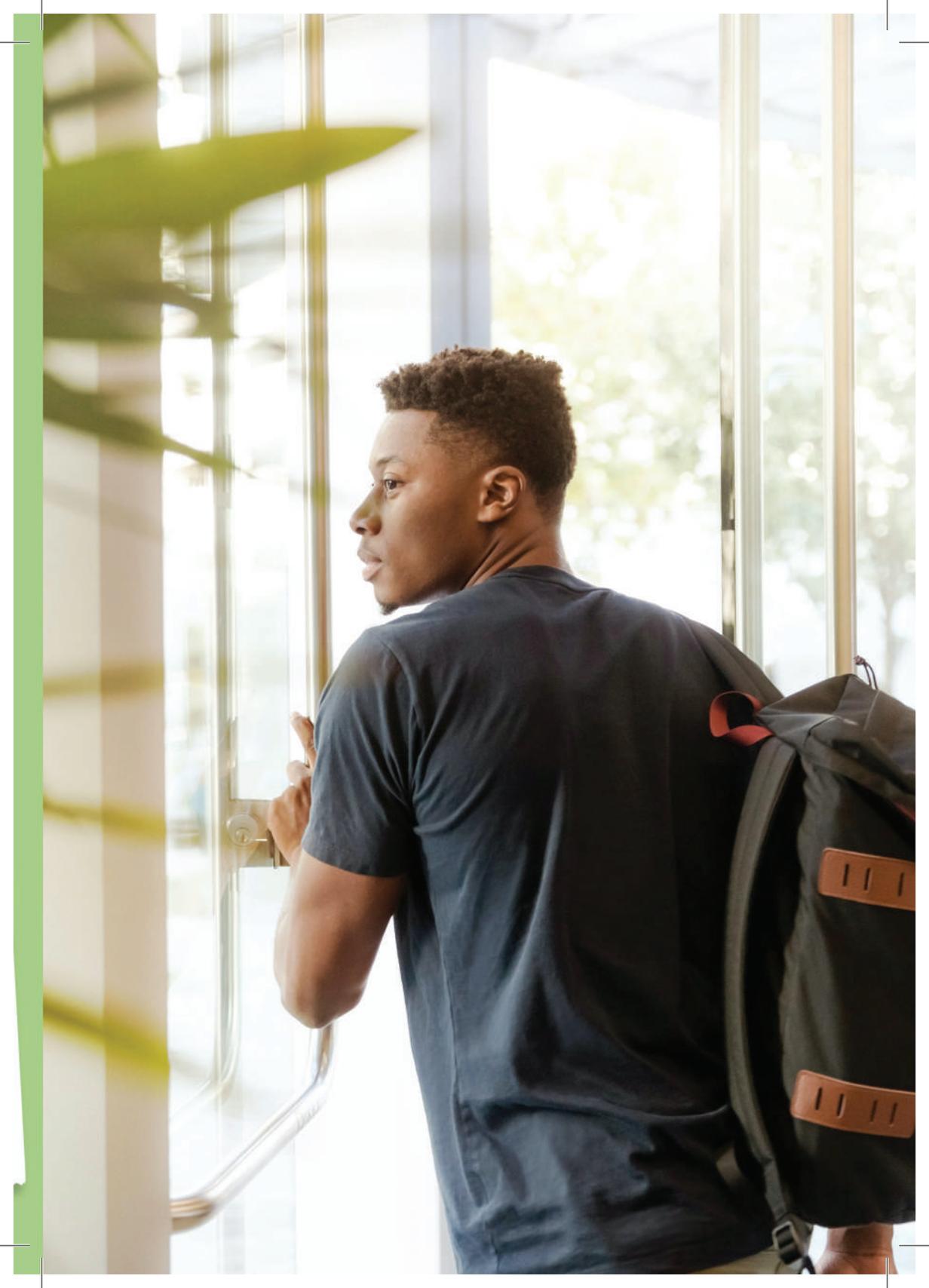
Proviseur : Maxime Jeandel

📍 5540, avenue des Deux Baies
Saint-Michel

☎ Tél. : 45 48 44

✉ ce.9830693l@ac-noumea.nc





Janvier

S 1	Jour de l'An
D 2	S ^r Basile/Épiphanie
L 3	S ^r Geneviève
M 4	S. Odilon
M 5	S. Edouard 1
J 6	S ^r Mélanie
V 7	S. Raymond
S 8	S. Lucien
D 9	S ^r Alix
L 10	S. Guillaume
M 11	S ^r Pauline
M 12	S ^r Tatiana 2
J 13	S ^r Yvette
V 14	S ^r Nina
S 15	S. Remi
D 16	S. Marcel
L 17	S ^r Roseline
M 18	S ^r Prisca
M 19	S. Marius 3
V 20	S. Sébastien
J 21	S ^r Agnès
S 22	S. Vincent
D 23	S. Barnard
L 24	S. Fr. de Sales
M 25	Conv. de S. Paul 4
M 26	S ^r Paule
J 27	S ^r Angèle
V 28	S. Th. d'Aquin
S 29	S. Gildas
D 30	S ^r Marthe
L 31	S ^r Marcelline

Février

M 1	S ^r Ella
M 2	Présentation 5
J 3	S. Blaise
V 4	S ^r Véronique
S 5	S ^r Agathe
D 6	S. Gaston
L 7	S ^r Colette/Fête Gl. Marais
M 8	S ^r Eugénie 6
M 9	S ^r Jacqueline
J 10	S. Arnaud
V 11	N.-D. Lourdes
S 12	S. Félix
D 13	S ^r Béatrice
L 14	S. Valentin
M 15	S. Claude
M 16	S ^r Juliette 7
J 17	S. Alexis
V 18	S ^r Bernadette
S 19	S. Gabin
D 20	S ^r Aimée
L 21	S. Pierre-Damien
M 22	S ^r Isabelle
M 23	S. Izzare 8
J 24	S. Modeste
V 25	S. Roméo
S 26	S. Nestor
D 27	S ^r Honorine
L 28	S. Romain

Vacances scolaires
 1^h Heures d'été/hiver (Europe)

Mars

M 1	S. Aubin/ Maré Gros
M 2	L'entrée en Carême / Cendres
J 3	S. Guénolé 9
V 4	S. Casimir
S 5	S ^r Olive
D 6	S ^r Colette/Fête Gl. Marais
L 7	S ^r Félicité
M 8	S. Jean de Dieu
M 9	S ^r Françoise 10
J 10	S. Vivien
V 11	S ^r Rosine
S 12	S ^r Justine
D 13	S. Rodrigue
L 14	S ^r Mathilde
M 15	S ^r Louise
M 16	S ^r Bénédicte 11
J 17	S. Patrick
V 18	S. Cyrille
S 19	S. Joseph
D 20	S. Herbert
L 21	S. Clément
M 22	S ^r Léa
M 23	S. Victorien 12
J 24	S. Catherine de Sué.
V 25	Annunciation
S 26	S ^r Larissa
D 27	S. Habbib 13
L 28	S. Gentran
M 29	S ^r Gladys
M 30	S. Annette
J 31	S. Benjamin

Avril

V 1	S. Hugues
S 2	S ^r Sandrine
D 3	S. Richard
L 4	S. Isidore
M 5	S ^r Irène
M 6	S. Marcellin 14
J 7	S.-J. Bapt. de la Salle
V 8	S ^r Julie
S 9	S. Pacôme
D 10	S. Fulbert /Romeaux
L 11	S. Stanislas
M 12	S. Jules
M 13	S. Ida 15
J 14	S. Maxime/Jour de Saint
V 15	S. Patrice/Vendredi Saint
S 16	S. Benoît-Joseph
D 17	S. Anicet/Pâques
L 18	S. Porcari/Jour de Roges
M 19	S. Emma
M 20	S ^r Odette 16
J 21	S. Anselme
V 22	S. Alexandre
S 23	S. Georges
D 24	S. Fidèle
L 25	S. Marc
M 26	S ^r Alida
M 27	S ^r Zita 17
J 28	S ^r Valérie
V 29	S ^r Catherine de Sienne
S 30	S. Robert

Mai

D 1	Fête du Travail
L 2	S. Boris
M 3	Ss. Philippe, Jacques
M 4	S. Sylvain 18
J 5	Cé Accords Nouméa
V 6	S ^r Prudence
S 7	S ^r Gisèle
D 8	Vicaires 1945
L 9	S. Pacôme
M 10	S ^r Solange
M 11	S ^r Estelle 19
J 12	S. Achille
V 13	S ^r Rolande
S 14	S. Mathias
D 15	S ^r Denise
L 16	S. Honoré
M 17	S. Pascal
M 18	S. Eric 20
J 19	S. Yves
V 20	S. Bernardin
S 21	S. Constantin
D 22	S. Emile
L 23	S. Didier
M 24	S. Donatien
M 25	S ^r Sophie 21
J 26	S. Bérenger/Ascension
V 27	S. Augustin
S 28	S. Germain
D 29	S. Aymard/Fête des Mères
L 30	S. Ferdinand
M 31	Visitation

Juin

M 1	S. Justin 22
J 2	S ^r Blainde
V 3	S. Kévin
S 4	S ^r Clotilde
D 5	S. Igor/Pentecôte
L 6	S. Nizier/L de Pentecôte
M 7	S. Gilbert 23
M 8	S. Médard
J 9	S ^r Diane
V 10	S. Landry
S 11	S. Barnabé
D 12	S. Guy
L 13	S. Anoine de Poabou
M 14	S. Elisée
M 15	S ^r Germaine 24
J 16	S.-J. Régis
V 17	S. Hervé
S 18	S. Léonce
D 19	S. Honoré/Fête des Pères Fête Dieu
L 20	S. Sylvestre
M 21	S. Rodolphe
M 22	S. Alban 25
J 23	S ^r Audrey
V 24	S. Jean-Baptiste
S 25	S. Prosper
D 26	S. Antilmaise/Cé. Anani/Margon
L 27	S. Fernand
M 28	S. Irénée 26
M 29	Ss. Pierre, Paul
J 30	S. Martial

Juillet

V 1 S. Thierry
 S 2 S. Martinien
 D 3 S. Thomas 31
 L 4 S. Florent
 M 5 S. Antoine
 M 6 S. Marthe 27
 J 7 S. Raoul
 V 8 S. Thibaut
 S 9 S. Amandine
 D 10 S. Ulrich
 L 11 S. Benoît
 M 12 S. Olivier 28
 M 13 SS. Henri, Joël
 J 14 Fête Nationale
 V 15 S. Donald
 S 16 N.-D. Mt-Carmel
 D 17 S. Charlotte
 L 18 S. Frédéric
 M 19 S. Arsène
 M 20 S. Marina 29
 J 21 S. Victor
 V 22 S. Marie-Madeleine
 S 23 S. Brigitte
 D 24 S. Christine
 L 25 S. Jacques
 M 26 SS. Anne, Joachim
 M 27 S. Nathalie 30
 J 28 S. Samson
 V 29 S. Marthe
 S 30 S. Juliette
 D 31 S. Ignace de Loyola

Août

L 1 S. Alphonse
 M 2 S. Julien Eymard
 M 3 S. Lydie 31
 J 4 S. J.-M. Vianney
 V 5 S. Abel
 S 6 Transfiguration
 D 7 S. Geolon
 L 8 S. Dominique
 M 9 S. Amour 32
 M 10 S. Laurent
 J 11 S. Claire
 V 12 S. Clarisse
 M 13 S. Hippolyte
 D 14 S. Ervand
 L 15 Assomption
 M 16 S. Armel
 M 17 S. Hyacinthe 33
 J 18 S. Hélène
 V 19 S. Jean-Eudes
 S 20 S. Bernard
 D 21 S. Christophe 38
 L 22 S. Fabrice
 M 23 S. Rose de Lima
 M 24 S. Bourthély 34
 J 25 S. Louis
 V 26 S. Natacha
 S 27 S. Montique
 D 28 S. Augustin
 L 29 S. Sabine
 M 30 S. Fiacre 35
 M 31 S. Aristide

Septembre

J 1 S. Gilles
 V 2 S. Ingrid
 S 3 S. Grégoire
 D 4 S. Rosalie
 L 5 S. Rôsa
 M 6 S. Bertrand
 M 7 S. Reine 36
 J 8 Nativité de Marie
 V 9 S. Alain
 S 10 S. Inés
 D 11 S. Adèle
 L 12 S. Apollinaire
 M 13 S. Aimé 37
 M 14 Croix-Glorieuse
 J 15 S. Roland
 V 16 S. Edith
 S 17 S. Renaud
 D 18 S. Nodde
 L 19 S. Emilie
 M 20 S. Doy
 M 21 S. Mathieu 38
 J 22 S. Maurice
 V 23 S. Constant
 S 24 S. Théo / Fête de la Communauté
 D 25 S. Hermann
 L 26 S. Côme, Damien
 M 27 S. Vincent de Paul
 M 28 S. Venceslas 39
 J 29 S. Michel
 V 30 S. Jérôme

Octobre

S 1 S. Thérèse de l'E.-J.
 D 2 S. Léger / Fête Gd. Peres
 L 3 S. Gérard
 M 4 S. François d'Assise
 M 5 S. Fleur 40
 J 6 S. Bruno
 V 7 S. Serge
 S 8 S. Pélagie
 D 9 S. Denis
 L 10 S. Ghislain
 M 11 S. Firmin
 M 12 S. Wilfried 41
 J 13 S. Gérard
 V 14 S. Juste
 S 15 S. Thérèse d'Avila
 D 16 S. Edwige
 L 17 S. Boudouin
 M 18 S. Luc
 M 19 S. René 42
 J 20 S. Adeline
 V 21 S. Céline
 S 22 S. Elodie
 D 23 S. Jean de Copistron
 L 24 S. Florentin
 M 25 S. Crépin
 M 26 S. Dimitri 43
 J 27 S. Emeline
 V 28 Ss. Simon, Jude
 S 29 S. Narcisse
 D 30 S. Bienvenue
 L 31 S. Quentin / Halloween

Novembre

M 1 Toussaint
 M 2 Jour des défunts 44
 J 3 S. Hubert
 V 4 S. Charles
 S 5 S. Sylvie
 D 6 S. Bernille
 L 7 S. Carine
 M 8 S. Geoffroy
 M 9 S. Théodore 45
 J 10 S. Léon
 V 11 Armistice 1918
 S 12 S. Christian
 D 13 S. Brice
 L 14 S. Sidoine
 M 15 S. Albert
 M 16 S. Marguerite 46
 J 17 S. Elisabeth
 V 18 S. Aude
 S 19 S. Tanguy
 D 20 S. Edmond
 L 21 Présence de Marie
 M 22 S. Cécile
 M 23 S. Clément 47
 J 24 S. Flora
 V 25 S. Catherine
 S 26 S. Delphine
 D 27 S. Séverin
 L 28 S. Jacq. de la M.
 M 29 S. Saturnin
 M 30 S. André 48
 L 31 S. Quentin / Halloween

Décembre

J 1 S. Florence
 V 2 S. Viviane
 S 3 S. François-Xavier
 D 4 S. Barbara
 L 5 S. Gérard
 M 6 S. Nicolas
 M 7 S. Anbroise 49
 J 8 Imm. Conception
 V 9 S. Pierre Fourrier
 S 10 S. Romaric
 D 11 S. Daniel
 L 12 S. J.F. de Chambl
 M 13 S. Lucie
 M 14 S. Odile 50
 J 15 S. Ninon
 V 16 S. Alice
 S 17 S. Gaël
 D 18 S. Gatien
 L 19 S. Urbain
 M 20 S. Théophile
 M 21 ETE 51
 J 22 S. Fr.-Xavière
 V 23 S. Armand
 S 24 S. Adèle
 D 25 Noël
 L 26 S. Etienne
 M 27 S. Jean l'évang.
 M 28 SS. Innocents 52
 J 29 S. David
 V 30 S. Roger
 S 31 S. Sylvestre / S. Famille

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Il existe de nombreux moyens de transport pour permettre à votre enfant de se rendre dans son établissement scolaire. Petit tour d'horizon des principaux.

Transport scolaire du secondaire (collèges et lycées)

C'est le **syndicat mixte des transports urbains** du grand Nouméa (SMTU) qui assure le transport scolaire des collégiens et des lycéens du Mont-Dore.

☎ 46 75 38

📍 26, avenue Paul Emile Victor (bâtiment en bois derrière le Mc-Donald's), à Kouitio (Dumbéa).

Le réseau Tanéo

Plusieurs lignes desservent la commune et ses différents quartiers.

Ligne 2 : Lycée du Mont-Dore/ Promenade de Kouitio

Ligne 8 : La Coulée/Place de la Moselle

Ligne M1 : Saint-Michel/Robinson

Ligne M2 : Saint-Louis/Promenade de Kouitio

Ligne M2 TAD : Saint-Louis/Boulari

Ligne M3 : La Coulée/Mouirange/ Val Boisé

Ligne M4 : Plum/Marché de Nouméa

Les tarifs du réseau Tanéo 2022

- Abonnement annuel (ne peut être souscrit qu'au 1^{er} trimestre) :

Non-boursier : 40 500 F.

Boursier : 10 500 F.

- Abonnement trimestriel (ne peut être souscrit qu'une seule fois par trimestre) :

Non-boursier : 13 500 F.

Boursier : 3 500 F.

Attention : les usagers devront avoir un Pass Tanéo. Plus de renseignements au 46 75 38.

Association des transports privés du Mont-Dore (ATPMD)

FILI TRANSPORT

☎ 77 73 62 ou 94 98 77

✉ transport.fili@gmail.com

📍 Secteur : Boulari, Robinson, Grand Nouméa et navette aéroport.

ANGES HEUREUX TRANSPORT

☎ 76 42 00

📍 Secteur : Lycée & collège de Boulari, Maternelle & primaire de la Conception, Maternelle & primaire de pont-des-Français, Collège de Normandie, Lycée du grand Nouméa.

NATHY TRANSPORT

☎ 92 33 70

✉ nathtransport@hotmail.fr

📍 Secteur : Robinson/Boulari (collège de Boulari, école Jacques-Clavel et Henri-Louis-Galinie).

LES INSÉPARABLES TRANSPORT

☎ 75 91 26

📍 Secteur : Collège de Boulari et de La Conception, Maternelle & primaire de la Conception, Ecole Jacques Clavel & Louis-Henri Galinie

NÉPA TRANSPORT

☎ 96 65 14

✉ yolivames@hotmail.fr

📍 Secteur : Ecole primaire de la Conception & Collège, Primaire de Boulari, Lycée de la Conception & du Mont-Dore.

ETITRANSPORT

☎ 77 74 11

✉ etitransport@rocketmail.com

📍 Collège de Boulari, école primaire et maternelle de Boulari, collège et école primaire de La Conception, et lycée du Mont-Dore.

📍 ETI Transport

NOUVEAU

LES ROBINSONS

☎ 77 74 11

✉ lesrobinsonsm@gmail.com

Ce transporteur propose un forfait mensuel aller/retour au départ de Boulari jusqu'à Nouméa.



La Ville du Mont-Dore n'ayant aucun lien contractuel avec les services privés de transport, il est conseillé aux parents souhaitant utiliser ces services de s'informer directement auprès des transporteurs sur les tarifs pratiqués, la validité des assurances et la qualité du service proposé. Nous vous proposons ici une liste non-exhaustive de transporteurs privés adhérents à l'association des transports privés du Mont-Dore.



LES actions DANS LES ÉCOLES

Le Conseil municipal junior

Le Conseil municipal junior a pour objectif d'éveiller les plus jeunes à la notion de citoyenneté et de les inciter à la réflexion et au débat. Élus pour deux ans, les CMJ sont les interlocuteurs privilégiés du conseil municipal des adultes et les porte-paroles de la citoyenneté au sein de leur école.

Les prochaines élections des conseillers municipaux juniors se dérouleront au mois d'avril dans les treize écoles publiques et privées de la commune (*sous réserve des conditions sanitaires*), où un binôme composé d'une fille et d'un garçon de CE2, sera élu. Tous les élèves des classes de CE1 à CM2 seront appelés à se prononcer pour élire les futurs conseillers municipaux qui assureront un mandat de deux ans.

Comme leurs prédécesseurs, les nouveaux CMJ auront la responsabilité de favoriser l'implication des plus jeunes dans la réalisation d'actions d'intérêt public et d'établir des liens entre les élus et les jeunes électeurs. Ils devront aussi initier leurs camarades aux notions de citoyenneté et de démocratie, à la pratique du débat et aux droits et devoirs de chacun.

Un exercice grandeur nature qui permet de leur inculquer ce que c'est la vie politique et la vie publique.



DES RELAIS D'INFORMATION

Tout au long de leur mandat, les conseillers municipaux juniors participeront à des commissions et à des séances plénières en mairie, aux cérémonies officielles et à des visites de terrain afin d'aller à la rencontre des Mondoriens et de rendre compte de leurs actions à leurs camarades. Dans chaque école, les CMJ devront tenir une permanence afin d'être à l'écoute de leurs électeurs.

Malheureusement, les élus de la dernière mandature n'ont pas eu l'occasion de réaliser toutes les actions initialement prévues en raison de la crise sanitaire. Leurs successeurs devraient donc travailler sur les thématiques suivantes :

- **Environnement** : découverte de la vallée de La Coulée ;
- **Citoyenneté** : visite des institutions et compte-rendus à leurs camarades ;
- **Gestion de projets** : déclinaison de petites actions sur la commune identifiées par les CMJ dans leur vie quotidienne ;
- **Culture** : visite aux prétendants aux titres de Miss et Mister JNC Mont-Dore 2022.



LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DU MONT-DORE

Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du Mont-Dore sont âgés de 11 à 17 ans. Une fois par semaine, durant quatre ans, ils se forment aux rouages du métier de sapeur-pompier, désormais reconnu par un brevet.

Créée en 2012, l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mont-Dore a formé plusieurs promotions de JSP. D'horizons différents, ils ont pour dénominateur commun le fait d'aimer l'action et le dévouement pour leurs prochains. Recrutés à l'issue d'épreuves sélectives et d'un entretien, ces jeunes préparent, en quatre années, le brevet de JSP. Ils pourront devenir pompiers volontaires ou professionnels à leur majorité. Le dispositif est désormais encadré par une délibération du congrès et par un arrêté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui fixent le contenu de la formation, le volume horaire et l'habilitation.

UN ENGAGEMENT CITOYEN

Secours aux personnes, lutte contre les incendies, attitude et comportement, interventions diverses font partie des modules qu'ils devront étudier pendant leur stage et qui portent des valeurs de civisme, de solidarité et de citoyenneté.

Des épreuves écrites et physiques évaluent chacune de leurs quatre années de formation. Durant ces quatre ans, les jeunes apprentis acquièrent les valeurs civiques, l'esprit d'équipe, la discipline... Des qualités qui leur serviront dans leur vie d'adulte. En uniforme, ils sont également présents lors des commémorations nationales. Tout un symbole.



BREVET ET MODULES COMPLÉMENTAIRES

En décembre 2021, 26 jeunes issus des sections du Mont-Dore et de Païta ont obtenu le brevet territorialisé de jeune sapeur-pompier. Ils ont ainsi acquis 80 % de la formation initiale (premiers secours, incendie) ainsi qu'une partie des modules d'opérations diverses (assèchement, épuisement, lot de sauvetage, protection contre les chutes, port de l'appareil respiratoire isolant).

À l'issue de leur engagement comme pompier volontaire, ils suivront des modules complémentaires (caisson feu, secours routier et tronçonnage) de trois à quatre semaines au centre de formation territorial de Païta.

PHÉNIX SE POURSUIT

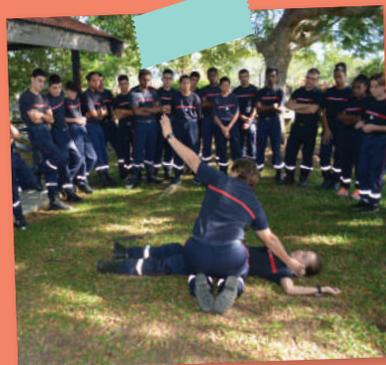
Ils sont aujourd'hui onze garçons et filles de la section Phénix à poursuivre leur formation au sein de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mont-Dore. Leur formation s'achèvera en fin d'année, clôturant ainsi quatre ans d'engagement et d'apprentissage.



CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2023

La formation est ouverte aux jeunes à partir de treize ans. Les candidats, qui seront soumis à un entretien et à des tests sportifs, doivent faire preuve de disponibilité, de motivation et d'engagement. Les modalités de la campagne de recrutement seront disponibles sur le site de la Ville :

www.mont-dore.nc



LES STAGES VACANCES

Mis en place par la Ville et les associations sportives et socioculturelles, les stages vacances débuteront dès le mois d'avril. Un large choix d'activités sportives et culturelles est proposé aux enfants de 4 à 17 ans avec des stages « Environnement » au Centre d'Éducation à l'Environnement, à Boulari, et des stages « Multi-activités », à salle des communautés au Vallon-Dore.

DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS (DE 4 À 13 ANS)

L'ACAF

☎ 28 15 05
📍 Robinson

ETHNIC MUSIC ESPOIR

☎ 28 15 05
📍 Pont-des-Français ou Yahoué

LES PIROGUIERS DU MONT-DORE

☎ 43 34 76
📍 Plum

STAGES VACANCES (6 À 12 ANS)

Journée (déjeuner inclus) ou demi-journée, sur les pôles d'animation à Boulari.

Matin de 8h à 11h : activités sportives.
Après-midi de 13h à 16h : activités artistiques et culturelles à Boulari.

QUAND ET OÙ S'INSCRIRE ?

Au centre culturel du Mont-Dore ou sur le site centreculturelmondore.nc ou sur www.eticket.nc, au cours des deux semaines précédant chaque période de vacances scolaires :
du mardi au jeudi : de 11h à 16h
le vendredi : de 11h à 15h.

Pour les centres de vacances et de loisirs, les inscriptions se font au cours des deux semaines précédentes chaque période de vacances scolaires :
du mardi au vendredi, de 15h à 18h
le mercredi, de 13h à 18h.

Pour faciliter l'accès aux différentes offres, **un service de transport gratuit** est mis en place sur la commune.

Renseignements : centre culturel du Mont-Dore au **41 90 90**.





LES ACTIVITÉS APRÈS L'ÉCOLE

Il n'y a pas qu'à l'école que votre enfant peut s'épanouir. Après les cours, une multitude d'activités culturelles ou sportives lui sont proposées sur la commune !

L'ÉCOLE DES ARTS

Destinée à favoriser les pratiques artistiques chez les jeunes, l'école des arts est ouverte à tous y compris aux personnes en situation de handicap.

Située dans le complexe sportif et culturel Victorin-Boewa à Boulari, elle propose un large choix d'activités parmi lesquelles il vous faudra sélectionner celle que votre enfant souhaite pratiquer tout au long de l'année.

FAITES VOTRE CHOIX !

Danse : éveil à la danse, danse classique, danse moderne, hip hop.

Musique : cours Collectifs (tout instrument et vocal), cours semi-collectif pour la batterie, le piano, la basse et la guitare.

En partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse et l'Association de formation des musiciens intervenants (AFMI).

Théâtre : à partir de 8 ans. Les jours et horaires d'activités étant variables, renseignez-vous auprès du service de la culture de la ville.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions auront lieu du mercredi 16 au mercredi 23 février, au centre culturel du Mont-Dore (hall d'exposition) de 11h à 16h et jusqu'à 15h le vendredi ou sur le site :

www.centreculturelmondore.nc

Pour toute inscription, munissez-vous :

- D'une copie de votre pièce d'identité ;
- ou du livret de famille ;
- D'une copie des cartes Cafat et Mutuelle ;
- De l'attestation de bourse pour les bénéficiaires.

Début des activités à partir du 1^{er} mars.

Tarifs 2022

Les tarifs pour l'école des arts et l'école des sports :

25 500 F par an.

Facilités de paiement possibles par trimestre.

Boursiers : 6 000 F par an en fonction de votre situation familiale, le CCAS peut vous aider.

Renseignements au 41 90 90.



L'ÉCOLE DES SPORTS

Favoriser et faciliter l'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes Mondoriens, telle est la vocation de l'école des sports.

Tous les mercredis après-midi, plusieurs disciplines sportives sont proposées aux enfants de 6 à 12 ans sur trois pôles sportifs de la commune.

TOUS LES MERCREDIS

Mises en place sur les sites de Boulari, du Vallon-Dore et de Plum, les activités de l'école des sports sont réservées aux enfants âgés de 6 à 12 ans, non licenciés dans la discipline qu'ils auront choisi de pratiquer.

BOULARI DE 13H30 À 15H30

Gymnastique, Athlétisme, Tennis, Echecs, Judo, Boxe, Acroyoga, Tennis de table

VALLON-DORE DE 14H À 16H

Boxe

PLUM - DE 14H À 16H

Équitation

TRANSPORT GRATUIT

La ville propose un service de transport gratuit le mercredi à 13h30 (*aller*) et à 15h30 (*retour*) de Yahoué à Plum.

LES CLUBS SPORTIFS AUSSI

De nombreux clubs du Mont-Dore proposent également des activités sportives les mercredis après-midi

(*natation, foot, basket, handball, volley, rugby...*).

Pour plus de renseignements, vous trouverez l'annuaire des associations sportives à la fin de ce livret.

La piscine municipale propose avec ses maîtres-nageurs sauveteurs des cours collectifs les mercredis (*du 3 mars au 14 juillet et du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre*) pour deux groupes :

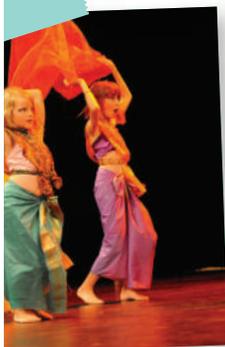
- De 3 à 6 ans : pour apprendre à se débrouiller dans l'eau (*de 13h30 à 14h30*) ;
- Plus de 7 ans pour apprendre à nager (*de 14h30 à 15h30*).

Places limitées.

POUR TOUTE INSCRIPTION, MUNISSEZ-VOUS :

- D'une copie de la pièce d'identité de l'enfant (passeport, acte de naissance) ;
- D'une copie des cartes Cafat et Mutuelle ;
- De l'attestation de bourse pour les bénéficiaires ;
- D'un certificat médical daté de moins de 3 mois.

Début des activités à partir du 2 mars.



L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Mis en œuvre par la Ville du Mont-Dore en partenariat avec la province Sud, l'État et la Fédération pour l'accompagnement et le soutien à l'enfance au Mont-Dore (FASEM), l'accompagnement à la scolarité vise à favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves les plus fragiles, du CP au CM2.

Développé dans huit écoles primaires* de la commune, ce dispositif est centré sur deux champs d'intervention complémentaires et à vocation éducative qui visent à offrir à l'enfant un appui et des ressources pour réussir à l'école et contribuer à son épanouissement. Gratuit pour les familles, ce dispositif s'adresse exclusivement aux enfants repérés en difficulté par les enseignants, du CP à l'école primaire, et répond à plusieurs enjeux : il s'agit d'assurer en toute équité à chaque élève, quel que soit son milieu familial, l'encadrement de son travail personnel (*acquisition de méthodologies pour faciliter les apprentissages*), l'épanouissement par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture, conditions nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.



Développé en partenariat avec la FASEM, le volet « méthodologie » est animé par des enseignants en activité ou à la retraite.

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Pilotées par la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) de la Ville, les activités proposées dans le cadre du développement personnel ont pour objectifs d'élargir les centres d'intérêt des enfants, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par la découverte d'activités artistiques, culturelles, sportives, environnementales ou en lien avec le numérique.

L'ADHÉSION DES FAMILLES

Il n'est pas toujours facile pour des parents de comprendre, d'analyser et parfois même de reconnaître les difficultés de leur enfant à l'école. Or, une relation « parents-école » positive contribue à la réussite scolaire d'un enfant. Les parents sont donc grandement impliqués dans ce dispositif avec la signature d'une charte qui vise à améliorer le lien entre l'école et les familles.

DU 19 AVRIL AU 2 DÉCEMBRE 2022

Les temps d'activités sont proposés les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 15h30 à 16h30 (*hors vacances scolaires*). Chaque enfant inscrit bénéficiera, chaque semaine, de deux heures de méthodologie/remédiation et deux heures d'activités destinées au développement personnel. Les enfants seront pris en charge dès la sortie des classes et un goûter leur sera proposé.

236 enfants ont bénéficié du dispositif en 2021.



LEARNING
FOR ALL

Liste Des Associations CULTURELLES

Danse

DANSE INDONÉSIEENNE

Association indonésienne
de Nouvelle-Calédonie (AINC)
☎ 85 96 94

DANSE ANTILLAISE

Les Balisiers
☎ 43 53 96
✉ balisiers@lagoon.nc

DANSE MÉLANÉSIEENNE

Association jeunesse avenir
du Mont-Dore
☎ 79 08 42

DANSE POLYNÉSIEENNE

Association HOAHERE
✉ hoahere2014@gmail.com

Hei Pua Nui
☎ 82 30 69

Moana Nui
☎ 92 70 19

Tamara
☎ 51 85 10

Tahiti Nui
☎ 82 70 42
✉ ass_tahitinui@yahoo.fr

École de Danse Tehei
☎ 78 06 28
✉ tehei-ilo@canl.nc

Te Mono Roa
☎ 92 02 75
✉ temonoroa@hotmail.fr

DANSE WALLISIENNE ET FUTUNIENNE

Faka Galo Gataa
☎ 43 46 90

DANSE WALLISIENNE

Mau Mau Fenua
☎ 99 61 23

Faiva Mako
☎ 98 22 18 ou 83 61 92

Association Tofu Tauhi
☎ 83 44 81

DANSE INDIENNE

Association Meera
Bharatanatyam NC
✉ g.thery.m@gmail.com

DANSE VANUATAISE

Association Sanma
☎ 93 44 77
✉ associationsanma@yahoo.fr

Association Kea Fatu
☎ 43 65 48 ou 78 59 55

DANSE HIP-HOP ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS DE HIP-HOP

Street Force Attitude
☎ 82 61 66
✉ cie_streetforce@yahoo.fr

DANSE DE SALON

Association Accro du Rock
Rock, salsa...
☎ 78 58 23

ASSOCIATION TAMBOUR JAPONAIS

Prestation tambour
☎ 82 36 99 ou 85 67 22

Artisanat et restauration

ARTISANAT ET RESTAURATION

Association Les Océaniennes
du Mont-Dore
☎ 43 21 26

ARTISANAT ET PLANTES

Antoinette Bouillant

☎ 92 68 22

ARTISANAT POLYNÉSIE

A Tauturu Iana

☎ 81 93 07

ARTISANAT, PLANTES, PRODUITS MARAÎCHERS ET RESTAURATION

Comité du marché des
femmes de Saint-Louis

☎ 78 52 42

RESTAURATION ET PLANTES

Association Mouvement
Féminin pour un Souriant
Village Mélanésien

☎ 92 82 55

ARTISANAT ET PRODUCTION DE YUK

Heitama Fabrication

☎ 51 85 10

✉ rogerukulele@hotmail.fr

ARTISANAT, LAPIDAIRE ET POTERIE

Tiaré Poréa

☎ 43 41 02

Artisan potier

☎ 79 43 60

Végétal Art

☎ 24 92 63

Poterie MC

☎ 43 37 05

Artisan lapidaire « Feuille d'or »

☎ 43 67 84

Au p'tit lagon

☎ 99 95 30

Isabelle Okoué

☎ 77 82 79

ARTISANAT DIVERS

Tokoni Ofa Pacifica
Artisanat océanien

☎ 83 60 49

PEINTRES

Lise-Marie Harbulot

☎ 43 12 34

Pierre Nanty

✉ pierrenanty1@gmail.com

Musique et chant

Association Dix Vers Cités

☎ 85 38 16

Amicale des Bretons

☎ 86 76 10 ou 43 56 94

Ethnic Music Espoir

☎ 98 10 51

Shem Bénébig

☎ 76 69 34

Karoké

☎ 96 11 62

Lions Rock

☎ 96 11 62

Au Piano Dore

☎ 43 23 16 ou 97 46 11

Association Abrakadobra

☎ 91 05 33

Patrimoine et sculpture

Association des villes
jumelles du Mont-Dore

☎ 43 35 70

Cécile Sakilia

☎ 94 39 93

Jean-Marc Alerte

☎ 84 81 76

Clarisse Itrema

☎ 93 91 79

ADJE

☎ 75 08 02

Jean-Marie Ganeval

☎ 97 87 78

Francis Loter

☎ 97 74 68

Liste Des Associations Sportives

AÏKIDO

École Aïkido
Michel Mariotte
☎ 81 45 81
✉ danielkas@gmx.com

ATHLÉTISME

Étoile filante du Mont-Dore
☎ 79 44 97
✉ prispier@corail.nc

BADMINTON

Club jeunesse indonésienne
☎ 79 54 62
✉ martodar@canl.nc

BASEBALL

Dolphin's du Mont-Dore
Baseball Club
☎ 25 89 89 ou 77 82 89
✉ bvelayoudon@gmail.com

BASKET-BALL

Mont-Dore basket club
☎ 43 13 96

BOXE

Mont-Dore Ring Vallon-Dore
☎ 43 09 69
✉ adeline.peniabelle@hotmail.fr

Boxing Club Mont-Dore Boulari
☎ 72 02 24 - 77 10 91 - 80 74 04

CLUB CANIN

Club canin du Mont-Dore
☎ 43 69 93
✉ lorelei@offratel.nc

CHAMBARA

Sakura Dojo
☎ 48 44 59

COURSE À PIEDS

Mont-Dore Trail
☎ 84 53 18
✉ montdoretrail@gmail.com

Course d'orientation Atlas
☎ 70 89 90 ou 75 28 88
✉ ascoatlas@yahoo.fr

CYCLISME

VCC du Mont-Dore
☎ 78 09 27
✉ jarop@lagoon.nc

ÉCHEC

Le Roc du Mont-Dore
☎ 76 27 19 ou 82 52 38
✉ jroc.echecs.mtdore@gmail.com

ÉQUITATION

Club hippique La cravache
du Mont-Dore
☎ 43 37 22
✉ cravache.montdore@gmail.com

ESCRIME

Les mousquetaires
du Mont-Dore
☎ 92 00 20
✉ pdt.mmd@gmail.com

FOOTBALL

AS Mont-Dore
☎ 75 54 94
✉ tavenzo@lagoon.nc

Club athlétique de Saint-Louis
☎ 51 17 05 ou 86 48 80
✉ thymoyol@gmail.com

FOOTBALL AMÉRICAIN

Tama Toa MDFA
✉ tamatoa.mdfa@gmail.com

FORCE ATHLÉTIQUE

Force Plus
☎ 79 34 64
✉ garagejonvaux@gmail.com

GYMNASTIQUE

Mont-Dore gym
☎ 75 37 19
✉ montdoregym@gmail.com

HANDBALL

Jeunesse Sportive
du Mont-Dore
☎ 41 26 38 ou 77 38 36
✉ jsmd@mls.nc

HANDISPORTS

Union Sportive des
Handicapés Mont-Dore
☎ 43 57 00
✉ hemmanuel@offratel.nc

Section Handibasket
au Mont-Dore Basket Club

Section HandiEscrime aux
Mousquetaires du Mont-Dore

JUDO

Judo Club du Mont-Dore
☎ 87 85 06
✉ jcmand@lagoon.nc

Tökon Judo Club
☎ 74 08 43
✉ gchad98@hotmail.com

KARATÉ

Ass Karaté Shotokan
de Boulari
☎ 91 92 61
✉ karateaksb@hotmail.com

NATATION

Mont-Dore Natation
☎ 92 47 14
✉ montdorenatation@yahoo.fr

OFFICE MUNICIPAL

Office Municipal des Sports
☎ 43 80 02 (*laisser un message*)
✉ omsmontdore@lagoon.nc

PÉTANQUE

Les Boules du Mont-Dore
☎ 99 23 85 ou 77 17 35

RUGBY

Rugby Club du Mont-Dore
☎ 79 84 97
✉ rugbyclubmontdore.nc@
hotmail.com

SELF-DÉFENSE

Self-défense du Mont-Dore
☎ 76 19 65 ou 76 48 45
✉ tepantkd@hotmail.fr

TAEKWONDO

Kwon Bong Sik Taekwondo
Mont-Dore
☎ 78 14 24
✉ president@tkdmontdore.nc

TENNIS

Tennis club du Mont-Dore
☎ 76 18 22 ou 44 64 48
✉ tcmontdore@fft.fr

TENNIS DE TABLE

Tennis de table
☎ 78 18 36
✉ electropose@mls.nc

TIR À L'ARC

Archerie club du Mont-Dore
☎ 97 85 40 ou 43 30 29
✉ helenecaledonie@nautile.nc

TIR À LA CIBLE

Kavi Maga Club
☎ 95 06 77
✉ jeannagle@hotmail.fr

TRIATHLON

AS Tri du Mont-Dore
☎ 77 81 32
✉ benobeuk@hotmail.com

TWIRLING

Twidagirls
☎ 84 80 87
✉ catty-saraswati@hotmail.com

VA'A

Mont-Dore Shell Va'a
☎ 77 72 04
✉ laurentparotu@yahoo.fr

Piroguiers du Mont-Dore
☎ 85 48 64
✉ nicodab@lagoon.nc

VOILE / VA'A / JEUNESSE

Piroguiers du Mont-Dore
☎ 43 34 76 ou 81 99 83
✉ piroguiersmontdore@mls.nc

VOLLEY-BALL

Association sportive
volley-ball du Mont-Dore
☎ 96 11 62
✉ alan.mataele@
ville-montdore.nc



NUMEROS UTILES

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

PONT-DES-FRANÇAIS

GS Hélène-Chaniel

Direction : Solen Le Blevéc

☎ 43 61 03

✉ direcole.chaniel@province-sud.nc

YAHOUÉ

GS de Yahoué

Direction : Cathy Paino

☎ 41 23 39

✉ direcole.gs-yahoue@province-sud.nc

LA CONCEPTION

École Saint-Joseph de Cluny

Direction : Isabelle Stentz

☎ 43 62 30

✉ dir.ec.cluny.conc@ddec.nc

Lycée professionnel Saint-Pierre Chanel

Direction : Olivier Daniel

☎ 41 72 71

✉ dir.lp.spchanel@ddec.nc

Collège de La Conception

Direction : Olivier Cheneau

☎ 43 05 01

✉ sec.col.mrthabor@ddec.nc

ROBINSON

École élémentaire Louis-Henri Galinié

Direction : Linda Damelincourt

☎ 43 55 33

✉ direcole.galinie@province-sud.nc

GS Jacques Clavel

Direction : Sabrina Cuer

☎ 46.29.36

✉ direcole.gs-robinson@province-sud.nc

BOULARI

GS de Boulari

Direction : Rosita Vanhalle

☎ 43 51 86

✉ direcole.gs-boulari@province-sud.nc

Collège de Boulari

Direction : Jacques Thebault

☎ 43 58 58

✉ principal.9830384a@ac-noumea.nc

SAINT-MICHEL

Lycée du Mont-Dore

Direction : Maxime Jeandel

☎ 45 48 44

✉ ce.9830693l@ac-noumea.nc

École primaire Saint-Michel

Direction : Tania Ouaka

☎ 41.84.59

✉ direcole.saint-michel@province-sud.nc

SAINT-LOUIS

École catholique de Saint-Louis

Direction : Isabelle Stentz

☎ 43 56 63

✉ dir.ec.slouis@ddec.nc

LA COULÉE

École élémentaire la Rizière

Direction : Thierry Dabin

☎ 43 34 44

✉ direcole.riziere@province-sud.nc

École maternelle Les Coccinelles

Direction : Françoise Lamperti

☎ 41 18 44

✉ direcole.coccinelles@province-sud.nc

VALLON-DORE

GS La Briqueterie

Direction : John Tolmé

☎ 41 73 27

✉ direcole.briqueterie@province-sud.nc

École élémentaire Vallon-Dore

Direction : Judith Dabin
☎ 43 32 31
✉ direcole.vallon-dore@province-sud.nc

École maternelle Les Dauphins

Direction : Manuela Quirici
☎ 43 33 84
✉ direcole.dauphins@province-sud.nc

PLUM

GS La Croix du Sud

Direction : Isabelle Perrin
☎ 43 02 57
✉ direcole.gs-plum@province-sud.nc

Collège de Plum

Direction : Patricia Badin
☎ 41 09 00
✉ ce.98306241@ac-noumea.nc

ILE OUEN

École primaire de l'Île Ouen

Direction : Mickaël Dubois
☎ 46 90 37
✉ direcole.ile-ouen@province-sud.nc

LA VILLE

MAIRIE

☎ 43 70 00

MAIRIE ANNEXE DE PLUM

☎ 43 76 06

MÉDIATHÈQUE DE BOULARI

☎ 43 72 35

SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE

☎ 43 72 20

CAISSE DES ÉCOLES

☎ 43 55 32

CCAS

☎ 41 03 20

SERVICE DE LA CULTURE

☎ 41 90 90

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

☎ 43 13 96

LA SANTÉ ET SOLIDARITÉ

CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE DE BOULARI

☎ 41 66 82

DISPENSARE DE BOULARI

☎ 43 56 78

LA CROIX-ROUGE

☎ 43 99 53

LES TAXIS DU MONT-DORE

TAXI N° 1

☎ 82 79 77

TAXI N° 2

☎ 77 75 58

TAXI N° 4

☎ 73 43 62

TAXI N° 5

☎ 73 50 45

TAXI N° 6

☎ 87 39 02

TAXI N° 10

☎ 74 99 91

TAXI N° 12

☎ 78 10 13

SERVICE DE NUIT ASSURÉ :

TAXI N° 8

☎ 53 05 30

TAXI N° 11

☎ 76 89 76